

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
*Union-Discipline-Travail*



**60<sup>ème</sup> Session Ordinaire de la Conférence Générale de  
l'Agence Internationale de l'Energie Atomique**

Vienne, 26 - 30 Septembre 2016

**Projet de déclaration de  
S.E.M. Largaton Gilbert OUATTARA,  
Ambassadeur, Représentant Permanent de la  
Côte d'Ivoire à Vienne**

**Mardi, 27 septembre 2016**

**Monsieur le Président,**

Au nom de la délégation de la Côte d'Ivoire que j'ai l'honneur de conduire, je voudrais m'associer à mes illustres prédécesseurs pour vous présenter mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de la 60<sup>ème</sup> Session ordinaire de la conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Mes félicitations s'adressent également à tous les autres membres de votre bureau.

Je suis persuadé que sous votre conduite éclairée, nos travaux connaîtront un franc succès.

J'adresse les félicitations de mon Pays aux nouveaux Membres admis hier, à savoir: la Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines et la République islamique de Gambie.

Je voudrais également saisir cette occasion pour saluer au nom du Gouvernement et du Peuple ivoiriens, **Monsieur Yukiya AMANO**, Directeur Général de l'Agence.

En effet, au cours des deux mandats qu'il a exercés, il a su donner à l'Agence une orientation décisive de ses activités qui fait que l'Agence mérite bien son appellation d'**Atome au service de la paix et du développement, pour le bien de l'humanité.**

C'est donc tout naturellement que le Gouvernement ivoirien entend lui renouveler sa confiance totale pour une réélection pour un troisième mandant.

**Monsieur le Président,**

La Côte d'Ivoire se réjouit des actions entreprises par l'Agence pour atteindre l'objectif principal qu'elle s'est fixé qui est de promouvoir avec ses Etats membres l'utilisation sûre, sécurisée et pacifique des technologies nucléaires. A savoir :

- renforcer la coopération internationale dans les domaines de la sûreté et de la sécurité nucléaire, de la sûreté radiologique, de la sûreté et de la sécurité du transport et de la gestion des déchets nucléaires ;
- renforcer les activités de l'Agence concernant les sciences, la technologie et les applications nucléaires notamment, les applications pour la santé humaine, l'alimentation et l'agriculture, les ressources en eau et l'environnement.

**Monsieur le Président,  
Honorables Délégués,**

Le Gouvernement ivoirien s'est engagé résolument par la **ratification du Protocole Additionnel** depuis le **30 décembre 2015**.

Il a par ailleurs, marqué son adhésion à l'Amendement de la Convention sur la Protection physique des matières nucléaires (CPPMN), et approuvé son Plan Intégré d'Appui à la Sécurité Nucléaire (PIASN).

Par ces actes, notre pays voudrait exprimer de manière concrète son soutien au régime de non-prolifération et à la promotion de l'utilisation sûre et sécurisée des matières nucléaires.

C'est ici le lieu de féliciter le Secrétariat de l'AIEA pour l'organisation en **décembre 2016** de la deuxième Conférence internationale sur la sécurité nucléaire ; la Côte d'Ivoire entend prendre sa modeste part pour le succès de cette conférence.

En outre, le Gouvernement ivoirien, suite à la promulgation de sa Loi (n°2013-701) du **10 octobre 2013** portant sûreté et sécurité nucléaires et protection contre les rayonnements ionisants, vient de mettre en place les mécanismes de fonctionnement de l'**Autorité de Radioprotection, de Sûreté et de Sécurité Nucléaires (ARSN)** et ce notamment, par la nomination de son Directeur Général.

Notre pays marque ainsi sa volonté de garantir la promotion de l'utilisation pacifique de la technologie nucléaire et de contribuer au renforcement de la sécurité internationale.

**Monsieur le Président,  
Honorables Délégués,**

Je voudrais souligner, par ailleurs, le rôle fondamental que joue le Programme de coopération technique (PCT) dans le cadre de l'Accord Régional Africain de Coopération dans les domaines de la recherche, le développement et la Formation relative à la Science et la Technologie Nucléaires (AFRA) et dans la mobilisation des ressources et des expertises régionales. C'est pourquoi notre pays a marqué son adhésion à sa **cinquième prorogation** depuis le **1er avril 2016**.

Au titre de la coopération bilatérale, je voudrais exprimer toute la gratitude du Gouvernement ivoirien au Secrétariat de l'Agence pour l'appui multiforme dont il continue de bénéficier.

L'Agence apporte à la Côte d'Ivoire un programme soutenu tendant au renforcement des capacités en ressources humaines dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement, de la recherche scientifique, de la planification énergétique, de la production et santé animales, de la radiopharmacie, de la radiothérapie, de la radioprotection et surtout de la médecine nucléaire.

Pour rappel, l'Institut de médecine nucléaire d'Abidjan a bénéficié d'un appui financier de l'Agence pour l'acquisition d'une « Gamma Caméra » ou caméra à scintillation, qui est fonctionnel depuis août 2015. Cet appareil permet de faire des diagnostics précis et détaillés sur le fonctionnement de la thyroïde, du cœur, des poumons, et de bien d'autres parties du corps. L'inauguration de cet institut, cher au Président de la République de Côte d'Ivoire, son Excellence, monsieur Alassane OUATTARA, est prévue pour la fin de l'année 2016.

Lors de sa visite historique en Côte D'Ivoire en Mars 2016, le Directeur Général de l'Agence a pu se rendre compte de la détermination du Gouvernement pour avancer les travaux tendant à créer le centre de radiothérapie et d'oncologie médicale.

Je voudrais souligner ici, l'appui de l'Agence pour la mise en œuvre de ce projet.

Grâce aux études de faisabilité réalisées par l'AIEA, un autre centre de radiothérapie équipé de deux (2) machines LINAC, est en cours de construction dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé (PPP).

Un second centre de plus grande envergure, verra le jour. Un mémorandum d'entente pour un accord de prêt a été signé à cet effet, le 14 septembre 2015, par les Gouvernements de la Côte d'Ivoire et de la Corée du Sud.

En outre, une requête a été soumise par notre pays à la Banque Islamique de Développement (BID) pour la construction de deux(2) autres centres de radiothérapie, dans deux villes de l'intérieur du Pays.

Par ailleurs, après l'appui apporté contre le fléau Ebola, l'Agence a contribué à lutter contre la maladie à virus Zika, par le renforcement des capacités des praticiens de notre pays, à travers L'Institut National d'Hygiène Publique, afin de prévenir l'épidémie et aussi lutter contre les autres insectes vecteurs de maladie humaine tels la dengue et le chigunkunya.

**Monsieur le Président,  
Honorables Délégués,**

Les attentes de mon pays sont encore nombreuses et variées. En effet, en vue d'assurer le fonctionnement des infrastructures en cours de construction, la Côte d'Ivoire aura besoin de spécialistes opérationnels. Ainsi, des médecins oncologistes, des radio-physiciens, des radio-pharmaciens, des Radiothérapeutes et des techniciens de maintenance devront être disponibles. C'est pourquoi, le gouvernement ivoirien sollicite l'appui de l'Agence pour le renforcement des capacités et la formation du personnel requis dans les centres qui seront construits.

**Monsieur le Président,**

Pour conclure, permettez-moi de réaffirmer l'importance que mon pays attache aux missions de l'Agence dont l'accomplissement contribue à la paix et à la sécurité internationale. La Côte d'Ivoire a confiance en la capacité de l'Agence à poursuivre ses missions pour relever les défis à venir.

Tout en réaffirmant le soutien ferme et résolu de la Côte d'Ivoire à l'Agence et à son Directeur Général, je souhaite plein succès à nos travaux.

**Je vous remercie.**